



Dossier d'inscription FORMATION TUTEUR / MAITRE D'APPRENTISSAGE

Dossier envoyé le

Etat civil

Photo

Nom

Prénom

Date de naissance Lieu

Nationalité

N° de Sécurité Sociale

--	--	--	--	--	--	--

Adresse

.....

Code Postal Ville

Téléphone Email

Activité actuelle

- Activité** :
- Votre nombre d'années d'expérience**
- Nom et adresse de l'employeur**

Nom/ Raison sociale :

Siège : 42-44 rue de Romainville 75019 Paris | 01 42 88 80 80

Annexe : 16 rue Cugnot 75018 Paris | 01 53 72 80 70

Association Loi 1901 | N° Formateur 11 75 22821 75 | N° Siret 784 662 736 00031 | Code APE 8559B



Adresse :

CP : Ville :

☎ :

Emplois successifs :

Employeur	Fonction exercée	Durée

Formations complémentaires (dans le cadre de la formation continue)

Formation	Lieu et date	Attestation ou diplôme	Durée de la formation

Mode de financement :

.....
.....

Pièces obligatoires à joindre au dossier

- ❖ **Un curriculum vitae**
- ❖ **Les copies des diplômes ou des attestions**
- ❖ **Autorisation écrite de l'employeur à suivre la formation**
- ❖ **L'accord de prise en charge financière**

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE DONNERA PAS LIEU A CONVOCATION

Fait à Le

Signature

Informations complémentaires

Inscription

> Remplir la fiche individuelle et nous la retourner signée par mail ou par courrier

Une confirmation vous sera adressée à réception

> L'inscription ne devient définitive qu'à la signature, par les deux parties, d'une convention de formation qui vous sera adressée 1 mois avant le début de la formation

Nombre de participants

> De 10 à 15 personnes

Annulation

> Si le nombre d'inscriptions est insuffisant, le Centre Saint-Honoré se réserve le droit d'annuler le stage. Les personnes inscrites en seront informées par mail au plus tard 2 semaines avant la date prévue de début du stage

> Toute annulation d'inscription du fait du stagiaire doit être faite par écrit [mail, courrier]

> Effectuée moins d'une semaine avant le début du stage et sauf en cas de force majeure, (arrêt maladie sur justificatif) l'annulation d'inscription par le stagiaire implique le paiement d'une somme forfaitaire [30% du coût du stage]

Attestation

> Une attestation de stage est délivrée à chaque participant

Règlement

> Les frais de stage sont à régler à réception de la facture

> Le stage commencé est dû dans sa totalité

> Règlement à l'ordre de : « Centre de Formation Saint-Honoré »